

D'une perspective normative vers une perspective interactionniste compréhensive pour aborder le concept de résilience

Christian Macé

Volume 30, numéro 1, mai 2011

De l'usage des perspectives interactionnistes en recherche

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1085489ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1085489ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour la recherche qualitative (ARQ), Université du Québec à Trois-Rivières

ISSN

1715-8702 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Macé, C. (2011). D'une perspective normative vers une perspective interactionniste compréhensive pour aborder le concept de résilience. *Recherches qualitatives*, 30(1), 274–298. <https://doi.org/10.7202/1085489ar>

Résumé de l'article

Cet article s'intéresse aux influences et aux implications d'une perspective interactionniste dans le processus de recherche, plus spécifiquement dans la phase de délimitation d'un objet d'étude, allant de la problématique aux questions de recherche, et dans le passage de l'objet théorique à l'objet méthodologique. Cette réflexion est illustrée par l'exemple d'une recherche doctorale s'inscrivant en psychologie communautaire, le concept de résilience constituant l'objet d'étude à partir duquel la réflexion est approfondie. En guise d'alternative à la perspective normative qui domine la recherche traitant de ce concept, une perspective interactionniste compréhensive est proposée pour aborder l'adaptation comme résultante du processus de résilience. Enfin, à l'instar de la tradition de Chicago, cet article conduit à une réflexion élargie autour de l'intérêt de remettre à l'avant-scène le point de vue des acteurs pour les disciplines axées sur l'intervention et orientées vers la justice sociale.

D'une perspective normative vers une perspective interactionniste compréhensive pour aborder le concept de résilience¹

Christian Macé, Doctorant

Université Laval

Résumé

Cet article s'intéresse aux influences et aux implications d'une perspective interactionniste dans le processus de recherche, plus spécifiquement dans la phase de délimitation d'un objet d'étude, allant de la problématique aux questions de recherche, et dans le passage de l'objet théorique à l'objet méthodologique. Cette réflexion est illustrée par l'exemple d'une recherche doctorale s'inscrivant en psychologie communautaire, le concept de résilience constituant l'objet d'étude à partir duquel la réflexion est approfondie. En guise d'alternative à la perspective normative qui domine la recherche traitant de ce concept, une perspective interactionniste compréhensive est proposée pour aborder l'adaptation comme résultante du processus de résilience. Enfin, à l'instar de la tradition de Chicago, cet article conduit à une réflexion élargie autour de l'intérêt de remettre à l'avant-scène le point de vue des acteurs pour les disciplines axées sur l'intervention et orientées vers la justice sociale.

Mots clés

INTERACTIONNISME SYMBOLIQUE, RÉSILIENCE, APPROCHE COMPRÉHENSIVE, ENTRETIEN DE RECHERCHE, PSYCHOLOGIE COMMUNAUTAIRE, JUSTICE SOCIALE

Introduction

Dans le champ des sciences sociales, on observe l'utilisation grandissante du concept de résilience qui permet d'appréhender les processus par lesquels certains individus réussissent à s'adapter positivement, et ce, malgré l'adversité. L'aperçu historique présenté par Luthar (2006) place les fondements empiriques d'une telle utilisation du concept dans les études en psychopathologie développementale qui ont conduit à s'intéresser à ce qui amène certains individus « atypiques » à se développer positivement malgré une situation de vie qui amène à prédire le contraire. De façon générale, les chercheuses et chercheurs adoptent une perspective normative dans ce champ d'études en jugeant des critères d'adaptation et d'adversité selon certaines normes caractérisant une population de référence.

RECHERCHES QUALITATIVES – Vol. 30(1), pp. 274-298.
DE L'USAGE DES PERSPECTIVES INTERACTIONNISTES EN RECHERCHE
ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>
© 2011 Association pour la recherche qualitative

Cette contribution propose de mettre en relief en quoi une perspective interactionniste compréhensive permet de porter un regard différent sur le concept de résilience qui est le plus souvent abordé de manière normative dans les articles savants. Plus précisément, elle vise à montrer l'influence et les implications d'une perspective interactionniste dans la construction et la circonscription d'un objet d'étude, et dans la façon de passer d'un objet théorique à un objet méthodologique. En cela, je m'inscris dans la réflexion amorcée par Morrissette (2010) qui fait valoir la pertinence d'un éclairage interactionniste pour renouveler le regard sur un objet d'étude bien implanté en recherche. En ce sens, cette réflexion se veut méthodologique car elle a pour objectif de montrer comment une perspective interactionniste a influencé la construction de mon projet de thèse qui porte sur l'adaptation de jeunes lors de leur transition vers l'âge adulte après qu'ils ont reçu des services en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse. En fait, l'idée consiste en quelque sorte à ouvrir la boîte noire que constitue le processus même de recherche ou « la science en train de se faire », incertaine et risquée, par opposition à la « science faite », « objective » et « sûre », pour emprunter le vocabulaire de Latour (1987/1989). Cela est concordant avec ce que Bourdieu, Chamboredon et Passeron (2005) nomment la « vigilance épistémologique » qui conduit la chercheuse ou le chercheur à interroger l'utilisation des techniques et des concepts éprouvés pour éviter de les appliquer de façon automatique ainsi qu'à repenser les méthodes utilisées en elles-mêmes, selon leur contexte d'application.

Il convient d'abord de clarifier le sens attribué à l'expression *perspective interactionniste*. Ensuite, il est question du cheminement par lequel le concept de résilience est devenu le principal objet d'étude d'un projet de thèse et de celui qui a mené vers l'adoption d'une perspective interactionniste pour éclairer cet objet. Un horizon des écrits anglo-saxons qui abordent le concept de résilience est aussi présenté dans le but de poser certains problèmes méthodologiques et d'en arriver à proposer une critique située d'un point de vue interactionniste. Également, en m'appuyant sur la recherche en cours, je mets en relief comment une perspective interactionniste a contribué à assurer le passage de l'objet théorique vers l'objet méthodologique, notamment en procurant une façon de concevoir l'entretien de recherche. Pour conclure et élargir la réflexion, un argumentaire sera proposé autour de la pertinence d'une perspective interactionniste pour des recherches qui veulent nourrir des interventions sociales et pour des disciplines qui s'attachent à la justice sociale comme valeur pivot.

Qu'entend-on par *perspective interactionniste*?

La perspective interactionniste mobilisée dans la recherche en cours renvoie à deux postulats : l'importance des interactions pour étudier le monde social et la croyance en la capacité réflexive de l'acteur. Elle est influencée par les travaux de différents auteurs, dont Becker, Goffman et Strauss, associés à la tradition de Chicago² décrite par Becker (1999) et Chapoulie (2004). À l'instar des propositions de Morrissette (2010) autour d'une « posture interactionniste », l'idée de perspective est à comprendre ici tel un amalgame d'influences théoriques guidant l'ensemble du processus de recherche : élaboration de la problématique, collecte de données, perspective analytique, cadre interprétatif et posture épistémologique. Plus précisément, la présente contribution met l'accent sur l'élaboration de la problématique et des questions de recherche, ainsi que sur les choix méthodologiques qui constituent la réponse empirique à ces questions. Elle met également l'accent sur quelques implications épistémologiques en choisissant d'étudier et de définir « la » réalité à partir de la façon dont elle est construite dans l'interaction.

Cette perspective interactionniste peut être rapprochée de certaines approches constructivistes en sociologie. Corcuff (2007) situe d'ailleurs les sociologies interactionnistes parmi les approches qui utilisent un « langage constructiviste » permettant d'appréhender les réalités sociales comme des « constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs » (p. 16). Harris (2010) place l'un des fondements de ce qu'il nomme « *interpretive social constructionism* » dans une des prémisses de l'interactionnisme symbolique de Blumer (1969) voulant que le sens (*meaning*) ne soit pas inhérent aux choses, mais plutôt construit et modifié dans et par les interactions sociales. Des parallèles pourraient aussi être faits entre la perspective adoptée ici et un constructivisme en tant que théorie de la connaissance, comme celui proposé par Glasersfeld (1994).

La croyance en la capacité réflexive de l'acteur, un postulat défendu par les interactionnistes qui inscrivent leurs travaux dans la tradition de Chicago, prend ancrage dans la philosophie pragmatique de G. H. Mead qui voit le soi (*Self*) en termes de processus et non comme une structure. Cette distinction permet de tenir compte du processus réflexif associé au soi et de sa capacité d'être à la fois sujet pensant et objet de sa propre conscience. Elle permet également de dépasser l'idée d'un individu en *réaction* à des forces extérieures pour l'envisager plutôt comme acteur capable d'*actions* envers les choses, c'est-à-dire pouvant décider d'une ligne d'action et d'interaction en fonction de la signification qu'il donne aux objets du monde social (Blumer, 1969; Cefaï & Quéré, 2006). Pour emprunter l'expression bien connue de Garfinkel (1967),

cette conception rejoint aussi le refus de voir l'acteur en tant qu'idiote culturelle (*cultural dope*), inapte à juger de sa réalité et ne réagissant que de façon standardisée aux stimuli sociaux.

Ces quelques éléments précisent certains présupposés théoriques et épistémologiques qui sous-tendent la perspective interactionniste adoptée ici. La prochaine section exposera le cheminement ayant mené à l'adoption d'une telle perspective.

Vers une perspective interactionniste dans l'élaboration d'un objet d'étude

La clarification et la construction progressive de l'objet d'étude ont été guidées par des choix théoriques, méthodologiques et épistémologiques s'influençant mutuellement, tel que le soulignent de Bruyne, Herman et de Schoutheete (1974) lorsqu'ils évoquent l'interaction dialectique constante entre différents pôles (épistémologique, théorique, morphologique et technique) de la recherche. Selon les auteurs, cette interaction « constitue l'ensemble de la pratique méthodologique [...]. [La recherche], infiniment variée dans le temps et dans l'espace, se meut dans ce champ méthodologique de façon plus ou moins explicite à chaque détour de sa pratique » (p. 36). Cette section s'intéresse à cette vision interactive de la recherche. L'aller-retour entre le terrain et la littérature, ou l'itération abstraite dont fait part de Sardan (1995), ainsi que mon intérêt croissant pour l'interactionnisme ont exercé une influence sur l'ensemble de ces pôles.

La construction progressive de l'objet et d'une perspective : vers un éclairage interactionniste de la résilience

La délimitation d'un objet d'étude procède de décisions prises selon leur cohérence avec les différents pôles de la recherche. Le rationnel derrière ces décisions et la dynamique qui prend place dans la circonscription de l'objet sont d'intérêt pour rendre compte du processus de la recherche. Ce sont ce processus et ce rationnel qui m'ont conduit à adopter progressivement la perspective interactionniste pour éclairer l'idée de résilience qui est en trame de fond de ma recherche doctorale en psychologie communautaire.

La construction de l'objet

La population d'intérêt autour de laquelle s'est développée la problématique de recherche est celle de jeunes adultes ayant reçu des services en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse du Québec³ durant plusieurs années et ayant 18 ans, soit l'âge où ces services ne leur sont plus accessibles. Ce choix a été motivé par certains principes de la psychologie communautaire, discipline qui s'intéresse particulièrement aux inégalités sociales et aux populations

désavantagées par les structures sociale, politique et économique (Le Bossé & Dufort, 2001; Nelson & Prilleltensky, 2005; Prilleltensky, 2001). La pertinence d'accorder une attention particulière à ces jeunes lors de leur transition vers une vie autonome vient, entre autres, d'un constat fait par Stein (2006) qui souligne que ce changement se fait, pour ces jeunes, de façon compressée et accélérée, c'est-à-dire sur une plus courte période de temps et souvent plus tôt que chez d'autres qui, à cet âge, vivent encore dans le foyer familial. De plus, cette transition se fait souvent avec un soutien déficient étant donné la fin de la disponibilité des services offerts jusqu'à 18 ans.

Tel que le relève Stein (2006), de nombreuses études intéressées par cette population ont été menées sans véritable souci théorique, ne cherchant ni à enrichir un cadre conceptuel ni à construire une théorie. Ces études ont plutôt visé à décrire statistiquement une situation en termes de certains indicateurs d'insertion, d'adaptation ou de bien-être (par exemple, Courtney & Dworsky, 2006). Berridge (2007) souligne aussi que les études qui se centrent sur la protection de l'enfance (*child welfare studies*) ne répondent souvent pas, étant donné entre autres leur mode de financement, à l'objectif premier des sciences sociales qui est de générer des théories ou de proposer des façons d'expliquer ou d'interpréter les phénomènes sociaux.

Parmi les études empiriques ayant tenté de proposer un cadre explicatif de la situation des jeunes ayant connu des services de protection de l'État, le cadre conceptuel de la résilience a été maintes fois mis à profit (voir, par exemple, Daining & DePanfilis, 2007; Hines, Merdinger, & Wyatt, 2005; Jackson & Martin, 1998; Jahnukainen, 2007). Mon choix s'est également porté vers ce concept, principalement pour deux raisons. D'une part, il permet d'éviter l'approche « pathologisante » trop souvent adoptée dans le domaine de la santé mentale en rendant plutôt compte de la situation de personnes considérées vulnérables de façon positive. Le concept est ainsi pertinent pour une approche en promotion de la santé mentale qui axe l'intervention sur des indicateurs positifs de santé et offre une alternative à l'approche curative qui vise le diagnostic et le traitement de pathologies. D'autre part, le concept vise à éclairer les processus menant vers un certain bien-être des personnes désavantagées ou marginalisées, souvent définies comme « à risque ». Une compréhension de ces processus contribue aux connaissances sur le bien-être des individus et des collectivités et sert aussi les interventions en promotion de la santé.

Une fois ce choix conceptuel déterminé, l'approche qualitative a été considérée comme la plus adéquate pour atteindre l'objectif autrement qu'en réduisant la réalité des jeunes à quelques variables isolées et décontextualisées.

Le potentiel qu'offre une telle approche de donner une voix aux jeunes en vue d'analyser leur point de vue a aussi guidé ce choix.

Une des grandes modifications opérées lors de l'élaboration de la problématique a été de transformer, par construction progressive, l'objet d'étude. Alors qu'au départ la centration était dirigée essentiellement vers la population spécifique représentée par les jeunes adultes qui vivent une transition après des services de protection donnés par l'État, mes réflexions se sont graduellement orientées vers le concept de résilience. Le centre d'attention est ainsi passé d'une population spécifique, à éclairer à l'aide d'un concept général, vers l'étude de ce concept général que cette population allait mettre en lumière. C'est lors de ce passage qu'une perspective interactionniste a été mise à profit afin d'éviter d'appliquer à cette population la perspective normative dominant les écrits sur la résilience et allant à contre-courant de certaines valeurs associées à la psychologie communautaire et auxquelles je souscris. D'où la nécessité de donner un nouvel éclairage à cet objet qu'est la résilience en l'approchant selon une perspective interactionniste.

Un cheminement vers une perspective interactionniste

Influencé par les articles scientifiques sur la résilience, j'ai d'abord privilégié une approche normative en voulant tracer des « profils » d'adaptation ou dégager une typologie de trajectoires d'adaptation. La tentation était aussi de contribuer à une logique causaliste et hypothético-déductive voulant user des méthodes qualitatives pour générer de nouvelles hypothèses qui devraient être testées quantitativement par la suite, selon des auteures et auteurs influents dont Luthar (Luthar & Brown, 2007) et Rutter (2006). L'analyse de Becker (2007) qui décortique les enjeux de pouvoir autour du processus d'écriture en sciences sociales offre une explication de cette prise de position initiale. Jeune doctorant au bas de la hiérarchie universitaire, je cherchais « la » bonne façon de faire associée aux manières de faire établies par les représentants du sommet de cette hiérarchie. Cette prise de position était, sans le vouloir, au service de cette hiérarchie, reproduisant les usages habituels des chercheuses et des chercheurs les plus cités dans les recherches et réflexions autour du concept de résilience. Cette tentation était aussi liée au danger qui guette tous les nouveaux intéressés à un champ d'études, soit celui de se laisser séduire par les conventions établies que Becker (1998, p. 7) place comme « ennemi important de la pensée sociologique » et, j'ajouterais, de la perspective interactionniste dans laquelle il se situe.

Les premiers entretiens effectués pour ma recherche ont permis de recueillir un point de vue riche sur la propre situation des jeunes interrogés, mais un important inconfort persistait quant à la façon dont leur adaptation

devait être définie en raison du cadre normatif d'abord adopté. Devait-elle être catégorisée positivement ou négativement selon des normes et critères extérieurs à ceux exprimés par les jeunes? Devait-elle plutôt être considérée comme généralement positive étant donné la tendance qui se dessinait dans le discours des interviewées et interviewés à exprimer une conceptualisation de l'adaptation relativement positive et indépendante de la catégorisation généralement utilisée par les chercheuses et chercheurs? Ces questions ont mené à une remise en question de la perspective normative et à une familiarisation avec une perspective compréhensive qui a finalement été adoptée et consolidée par des écrits se situant dans la tradition de Chicago. Ce renversement de perspective a permis d'approcher le concept de résilience autrement et d'orienter la direction que devait prendre la construction d'une nouvelle définition de la résilience.

Le point de vue des jeunes est maintenant privilégié à une perspective normative pour explorer l'adaptation comme résultante du processus de résilience, et ce, même si le guide d'entretien est inspiré d'une littérature normative sur la résilience et la transition vers la vie adulte ainsi que, plus spécifiquement, sur des jeunes ayant reçu des services de protection de la jeunesse. L'objet d'étude et la collecte de données ont pris forme selon le cadre plus rigide délimité par les études qui adoptent une approche normative, mais le recours à une perspective interactionniste a permis de les resituer dans une nouvelle perspective.

Les choix et positions qui ont inspiré la perspective interactionniste adoptée

Une perspective interactionniste a permis de légitimer et de faire valoir certaines prises de position qui permettaient de renverser le regard normatif dominant les écrits anglo-saxons⁴ sur la résilience vers un regard compréhensif soucieux de donner de l'importance au sens et à l'interprétation du monde social selon les acteurs.

La valeur accordée à la capacité réflexive de l'acteur amène le rejet d'une position strictement déterministe de l'individu. Cette position unit, selon Strauss (1992), les interactionnistes dans leur désir de contribuer à la recherche d'un point d'équilibre entre une conception du monde social où les acteurs seraient « totalement libres dans leur volonté » et une conception qui placerait l'action comme « assez strictement déterminée [et] soumise à des contraintes » (p. 257). C'est aussi cette position qui, dans les mots de Coulon (1997, p. 16), donne une « place théorique à l'acteur social en tant qu'interprète du monde qui l'entoure » et qui amène à vouloir comprendre la façon dont les acteurs négocient leur rôle en lien avec les normes sociales qui deviennent, pour

reprendre Le Breton (2004), « des fils conducteurs et non plus des principes rigides de conditionnement de conduite » (p. 47).

La critique que j'emprunte à Corcuff (2007) et à la sociologie de l'action rejoint bien celle que je désire apporter à la perspective normative et s'adresse aux approches qui ne tiennent pas compte de la capacité réflexive de l'acteur. Elle retient de Bourdieu les expressions d'« intellectualisme » et de « rapport pratique à la pratique » en ce que :

cette sociologie de l'action part d'une critique des approches *intellectualistes*, c'est-à-dire des théories de l'action qui réduisent celle-ci au point de vue intellectuel de celui qui observe l'action au détriment du point de vue pratique de celui qui agit [...] l'intellectualisme est un *objectivisme* appréhendant l'action *de l'extérieur* et *en surplomb* comme un objet de connaissance, sans prendre en compte le rapport de l'agent [acteur] à son action (p. 32).

Voilà donc les différentes démarches intellectuelles qui ont mené vers une perspective interactionniste, de la phase d'élaboration jusqu'à la phase de la délimitation de l'objet d'étude autour du concept de résilience. J'aborderai maintenant le concept de résilience dans sa conception la plus courante pour en présenter ensuite une critique à partir du point de vue interactionniste ici retenu.

Une conception normative de la résilience : horizon de la littérature anglo-saxonne

Les écrits scientifiques abordant le concept de résilience et étant les plus nombreux se situent dans la littérature anglo-saxonne⁴; tel que je l'ai déjà évoqué, ils adoptent pour la plupart une perspective normative. Ces écrits sont incontournables dans l'appropriation et dans la définition du concept.

Malgré plusieurs problèmes méthodologiques et théoriques autour du concept de résilience exposés par Luthar et ses collègues, leur définition décrit bien ce qui est sous-entendu ou explicite dans les utilisations récentes du concept en sciences sociales. Dans un des articles les plus cités dans le domaine, la résilience est définie comme référant à un « processus dynamique comprenant une adaptation positive en présence d'un contexte d'adversité significatif » (Luthar, Cicchetti & Becker, 2000, p. 543, traduction libre). Cette définition se rapproche aussi de celle de Masten et Obradovic (2006) et, à quelques subtilités près, de celle de Rutter (2006), des auteurs associés aux sciences développementales. L'intérêt de comprendre le processus même de résilience, et non seulement les facteurs associés à une adaptation positive malgré un contexte de risque, est une tendance relativement récente. Dans cette

optique, la résilience est donc un concept bidimensionnel (Luthar & Cicchetti, 2000) comprenant un environnement hostile ou « à risque » et une « adaptation saine » de l'individu malgré ce contexte d'adversité.

Masten (2001; Masten & Obradovic, 2006) souligne clairement les deux jugements qui doivent être faits quant au risque et à l'adaptation. Non seulement doit-on émettre un jugement sur ce que doit impliquer le concept d'adaptation, mais aussi un jugement sur ce que doit être une « bonne » adaptation. Le jugement sous-jacent aux choix des critères et des indicateurs d'une adaptation saine est établi le plus souvent par les chercheuses et chercheurs selon certains critères et normes statistiques en lien avec des tâches développementales spécifiques (*salient developmental tasks*, Masten, 2001) ou plus largement selon certains critères de compétence liés aux attentes sociétales⁵, et il est parfois plus simplement établi comme l'absence de certaines pathologies. Ces choix sont normatifs car ils impliquent des variables plus ou moins standardisées ou des critères imposés de l'extérieur. Ungar (2004) critique le caractère parfois arbitraire des données probantes (*evidences*) qui indiquent le fonctionnement sain de l'individu et va même jusqu'à mentionner l'ethnocentrisme qui teinterait une conception de l'adaptation ne remettant pas en question l'hégémonie des normes de la classe moyenne occidentale.

Au-delà de la conception normative de l'adaptation dans la majorité des études, il convient de formuler quelques remarques. Les travaux les plus cités, même si certains admettent le potentiel des études qualitatives, regroupent des études essentiellement quantitatives. Ces études s'inscrivent dans un paradigme dit (post ou néo) positiviste et, pour reprendre Bourdieu en entretien, dans « une épistémologie implicite socialement sanctionnée » (Bourdieu, Chamboredon & Passeron, 2005, p. xii). Cette épistémologie implicite amène une perspective, comme celle défendue par Rutter (2006), qui cherche à formuler des hypothèses sur des relations de cause à effet entre des variables standardisées ou sur la contribution de certaines variables indépendantes dans des processus causaux. Les réflexions méthodologiques et conceptuelles autour de la résilience sont dominées par ces présupposés plus ou moins implicites autour d'une conception des sciences et de la façon d'étudier le concept de résilience. Comme on le verra dans la suite, cette perspective dominante, normative et quantitative pose différents problèmes méthodologiques dans le cadre des recherches mobilisant ce concept.

Quelques problèmes méthodologiques liés aux recherches portant sur la résilience

Des difficultés conceptuelles et méthodologiques apparaissent lors de l'emploi du concept de résilience dans des études empiriques. Elles sont soulignées par plusieurs auteurs qui, à l'exception d'Ungar, s'inscrivent dans la perspective dominante (Luthar & Brown, 2007; Luthar, Cicchetti & Becker, 2000; Luthar, Sawyer & Brown, 2006; Masten & Obradovic, 2006; Rutter, 2000, 2006; Ungar, 2003, 2004). Ces difficultés concernent plus spécifiquement des ambiguïtés dans les définitions et la terminologie employée pour faire référence à la résilience ainsi que des problèmes liés à la façon de mesurer ou d'opérationnaliser les concepts-clés. L'espace ne permet pas d'exposer en détail ces difficultés, mais celles liées aux situations et aux concepts de risque et d'adaptation sont parmi les plus importantes.

Le problème principal auquel veut répondre la thèse, et qui est davantage lié à la critique portée à la perspective dominante, est celui de la personne qui devrait définir ce qu'est une bonne adaptation, le *qui*, dirait-on simplement. Luthar et Brown (2007) soulèvent les enjeux autour du choix des personnes qui devraient déterminer ce que signifie « bien aller ». Masten et Obradovic (2006) sont plus explicites et mettent au jour cette controverse importante en demandant : « qui décide ou définit les critères permettant de juger d'une bonne adaptation? » (p. 20, traduction libre).

Cette controverse, peu débattue, comme en fait part Masten (2001), est celle qui guide la présente recherche qui propose que ce soient les principaux concernés par la recherche qui définissent leur adaptation. Cette proposition implique le renversement de perspective où s'opère le passage exprimé dans le titre de cet article : celui d'une perspective normative vers une perspective interactionniste. Ce passage qui propose de rompre avec la perspective dominante prend racine dans la tradition de Chicago qui donne des appuis conceptuels et des outils méthodologiques permettant de donner la juste place qui revient à l'acteur dans le processus de recherche.

Une conception interactionniste de la résilience

Les travaux d'Ungar, entrepris dans sa thèse doctorale (Ungar, 1995), rompent avec la perspective dominante. Ils font voir que la résilience dépend de la définition que l'on se fait de soi (*self-definition*). C'est de cette façon qu'il en est arrivé à une définition de la résilience inscrite dans une approche constructiviste compatible, comme on l'a vu, avec une perspective interactionniste. Ungar (2004) définit la résilience comme le « résultat (*outcome*) d'une négociation, entre l'individu et son environnement, pour les ressources permettant de se définir lui-même comme étant sain parmi des

conditions vues collectivement comme adverses » (p. 342, traduction libre). La négociation, comme dimension centrale de la résilience, est approfondie dans ses travaux qui soulèvent l'importance de la négociation entre 1) l'individu qui cherche un rôle social valorisant faisant sens dans sa réalité culturelle et 2) son environnement qui offre ou non un accès à des ressources favorisant la santé et devant être évaluées comme telles par l'individu et son groupe culturel. Ainsi, Ungar (2008) définit la résilience comme un processus et un résultat en mettant l'accent sur l'idée de négociation. Une conception interactionniste conduit à privilégier les processus interactionnels engagés dans la résilience plutôt que l'aboutissement ou le résultat de ce processus.

La définition adoptée par Ungar amène à concevoir que des actes considérés déviantes ou délinquants peuvent être adaptatifs aux yeux de la personne les commettant (2001, 2005). Un exemple donné par l'auteur est celui de jeunes qui provoqueraient volontairement le rejet de multiples placements en famille d'accueil comme stratégie de « navigation et de négociation » au travers des services de protection de la jeunesse, et comme stratégie de maintien d'une identité positive et d'acquisition d'un certain pouvoir à leurs yeux et aux yeux d'autrui. L'engagement dans des activités paramilitaires illégales peut aussi être conçu comme une manifestation de résilience si cet engagement permet une lutte légitime contre une menace et pour une reprise du pouvoir que l'on s'est fait enlever (Ungar, 2008). Bottrell (2007, 2009) fait une analyse similaire de la résistance et de l'absentéisme à l'école de jeunes femmes stigmatisées selon leur appartenance à un quartier pauvre en considérant cette résistance comme une manifestation de résilience. L'école devenait un lieu où elles vivaient du dénigrement et obtenaient peu de valorisation alors que leur absence de l'école et la vie qu'elles menaient hors de ses murs permettaient des opportunités de valorisation par des activités jugées normativement comme étant non adaptées ou déviantes, mais favorisant la construction d'une identité sociale positive.

Ce renversement de perspective sur la résilience correspond à la perspective interactionniste que Becker (1963/1985) a adoptée en s'intéressant à la déviance. Becker met l'accent sur le processus transactionnel de la déviance qui ne peut être réduite à une simple étiquette ou qualificatif (*label*). Il pose une question aussi centrale à l'analyse d'Ungar et à celle de Bottrell en demandant si la personne qui transgresse les normes d'un groupe pour répondre à celles d'un autre groupe devrait ou non être catégorisée de « déviante ». Cette réflexion transposée à la résilience amène à questionner le qualificatif d'adaptation caractérisant l'aboutissement d'un processus de résilience : un comportement adaptatif pour un groupe donné et non adaptatif pour un autre groupe doit-il forcément rendre compte d'un processus de non-résilience?

Becker laisse voir que ce questionnement est généralement absent de la recherche :

Les chercheurs ne mettent généralement pas en question la qualification [*label*] de déviant [ou d'adaptation ici] attribuée à des actes ou à des individus particuliers, mais ils la prennent au contraire comme une donnée. Ils admettent ainsi les valeurs du groupe qui prononce ce jugement (p. 28).

La définition qu'il fait de la déviance la place comme « le produit d'une transaction effectuée entre un groupe social et un individu qui, aux yeux du groupe, a transgressé une norme » (p. 33). La perspective adoptée ici est que l'adaptation, comme la déviance telle qu'envisagée par Becker, devrait être vue comme un processus transactionnel. L'étude de ce processus peut ainsi renseigner davantage sur les normes du groupe social qui applique l'étiquette d'« adaptation positive » que sur les normes de l'individu qui la reçoit.

En s'inspirant du renversement de perspective proposé par Ungar et Becker, j'ai élaboré ma recherche en mettant l'accent sur l'aspect interactionnel de la négociation des normes qui donnent sens et qui sont à la base des actions exprimées par les acteurs, tel que je l'aborde dans la suite.

Les questions de recherche sous un angle interactionniste

Une des questions de recherche a été formulée initialement d'une façon qui supposait une préconception de l'adaptation : comment certains jeunes s'adaptent-ils aux défis posés par la transition vers l'âge adulte? Cette question risquait de me placer, comme chercheur, en juge de l'adaptation. Elle a été remplacée, sous l'influence de la perspective interactionniste adoptée, par la suivante : comment ces jeunes décrivent-ils leur transition vers l'âge adulte? Cette dernière visait à laisser place à une conceptualisation d'une situation transitoire partant des jeunes. Une deuxième question est posée : comment expliquent-ils leur adaptation en lien avec différents domaines de vie que la littérature place en lien avec cette transition et, plus largement, par des domaines non anticipés? À l'instar de ceux qui inscrivent leurs travaux dans une perspective interactionniste, un accent est mis sur les processus, ici liés à la transition et à l'adaptation. Les domaines de vie retenus sont les suivants : éducation, logement, emploi et finances, relation amoureuse et formation d'une famille. La mise en lumière d'autres domaines de vie importants pour les jeunes est un objectif majeur facilité par la reformulation de la première question et par l'adoption d'une perspective interactionniste.

Le passage d'un objet théorique à un objet méthodologique : l'influence d'une perspective interactionniste

La deuxième section a montré comment s'est développé l'objet théorique qui a pris forme au travers du passage d'une perspective normative vers une perspective compréhensive de l'adaptation et, par extension, de la résilience. Un deuxième passage est aussi impliqué dans la transformation de cet objet théorique en un objet méthodologique, la perspective interactionniste ayant joué un rôle important encore ici.

Le groupe à l'étude et le choix d'un cadre d'entretien

Vouloir répondre aux questions de recherche amène à définir les moyens susceptibles de donner accès au point de vue des acteurs qui représentent la population d'intérêt. C'est ainsi que 18 jeunes, qui avaient entre 18 ans et demi et 19 ans et demi, ont été rencontrés individuellement en entretien (la durée de l'enregistrement audio est allée de 63 à 219 minutes, la moyenne étant de 113 minutes). Ces jeunes avaient été rencontrés dans une recherche antérieure (Gagné, 2007). Ils ont tous reçu des services en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse avant l'âge de 7 ans. Cette caractéristique est celle qui unit ce groupe et qui rend compte d'une certaine adversité suffisamment importante pour que l'État soit intervenu dans la vie de ces jeunes sur la base de la sécurité ou du développement jugé compromis. La quasi-totalité ont vécu au moins un placement en milieu substitut hors de leur famille d'origine.

Quoique très détaillé et incluant de nombreuses sous-questions d'approfondissement, le guide d'entretien a été utilisé davantage comme un canevas d'entretien, selon la distinction soulevée par de Sardan (1995) qui voit ce dernier comme un outil visant à ne pas oublier de questions, mais laissant place à l'improvisation du chercheur pour transformer les questions qu'il se pose en questions qu'il pose de manière à ce qu'elles rejoignent l'univers symbolique de la personne interviewée et non seulement le sien.

Les questions ont été formulées autour de trois idées centrales : 1) transitions vers la vie adulte, 2) adaptation et satisfaction en regard de leur vie et de leur transition et 3) éléments positifs et négatifs jugés importants par les jeunes. Les questions visaient à stimuler la conversation autour de ces trois idées en voulant laisser place à la conceptualisation que les participants pourraient exprimer sur celles-ci, mais aussi en cherchant plus spécifiquement à recueillir ce qu'ils avaient à dire par rapport à certains domaines ou sphères de vie habituellement retenus par la littérature.

Laisser place à la conceptualisation et la à réflexivité des acteurs tout en gardant en tête un objet théorique spécifique, et donc lié à la conceptualisation

du chercheur, relève en fait d'une négociation qui est bien illustrée par les changements apportés à la séquence servant de fil conducteur aux idées à aborder en situation d'entretien. En effet, si les premiers entretiens exploraient d'abord des domaines de vie spécifiques, comme le logement, l'emploi, les finances et la scolarité, pour cheminer vers une conception plus générale de l'adaptation et de la satisfaction, les suivants ont procédé par ordre inverse : une conception plus large de la transition vers l'âge adulte et de l'adaptation a été ainsi priorisée avant d'aborder chaque domaine de vie spécifique. Ce changement a permis aux jeunes de choisir, en premier lieu, les domaines de vie par lesquels l'adaptation devait être abordée. Cette flexibilité qui permet d'adapter les méthodes selon l'avancement du processus de recherche et la précision progressive de l'objet d'étude est révélatrice de la tradition de Chicago que Charmaz (2003) associe d'ailleurs aux stratégies méthodologiques privilégiées par la théorie (ou théorisation) ancrée ou enracinée (*grounded theory*).

Cette évolution du cadre d'entretien rend compte aussi d'une tension à négocier tout au long du processus de recherche. C'est une tension liée au défi, resté présent, de ne pas cadrer exclusivement le discours des jeunes selon des normes extérieures. Elle évoque aussi le titre du présent article car elle se situe entre une perspective normative, qui soumet la réalité du groupe de jeunes impliqués dans la recherche à certaines normes établies, et une perspective interactionniste compréhensive, qui accentue plutôt les normes qu'il est possible de dégager à partir de l'univers de sens des personnes interviewées. Cette tension, qui se place aussi entre la volonté de laisser *émerger* le sens derrière un discours et de *forcer* ce discours dans des préconceptions, touche l'analyse, comme l'explique si bien Kelle (2005) mais aussi le cadre imposé à la collecte de données.

En regard de l'objet d'étude qu'est la résilience, cette tension pose aussi un problème : celui d'avoir supposé, dans le choix du groupe à l'étude, la situation de risque comme une des deux dimensions du concept. En effet, au lieu d'avoir choisi d'explorer la façon dont les jeunes conceptualisent le risque pour construire la problématique autour du concept de résilience, il a été assumé comme tel. Ce problème constitue une tension qui devra être négociée dans les analyses et explicitée dans la thèse ou, le cas échéant, être décrite telle une limite de cohérence avec la perspective interactionniste compréhensive adoptée.

L'entretien comme événement interactionnel contextualisé

L'entretien, comme moyen de collecte de données qualitatives en sciences sociales, peut être considéré selon diverses perspectives. L'objectif ici n'est pas

de tracer un tour d'horizon de toutes les potentialités de la perspective interactionniste, mais plutôt de faire valoir la façon dont celle-ci amène à concevoir l'entretien dans la recherche en cours.

L'entretien est considéré à la manière de Savoie-Zajc (2003) comme une interaction verbale contribuant à produire un savoir socialement construit. En effet, l'auteure souligne que l'entretien conduit les interlocuteurs à structurer leur pensée dans une situation d'interaction où est coconstruit un certain savoir modelé dans l'échange entre une personne qui tente d'exprimer sa pensée et l'autre qui tente de la comprendre. En outre, un postulat qu'elle défend, et adopté ici, est que « la perspective de l'autre a du sens » (p. 297), et l'entretien vise ainsi à rendre explicite cette perspective pour comprendre le monde de l'autre. La richesse de l'entretien se situe dans le sens produit par l'interaction davantage que dans le contenu rapportant des réalités qu'on pourrait qualifier d'« objectives ». Comme le mentionnent Fontana et Frey (2005), l'idée de générer un discours uniquement sur ce qui s'est passé (le quoi) est insuffisant, car le quoi dépend des façons dont sont négociés les différents éléments interactionnels qui prennent place entre le chercheur et le répondant (le comment) dans un contexte donné. Les auteurs ajoutent que cette méthode de collecte de données n'est pas neutre, l'entretien étant indissociable du contexte sociopolitique dans lequel il prend place. Si cette méthode ne peut être neutre, demandent-ils, « pourquoi ne pas en faire un bâton de marche pour aider des gens à se mettre sur pied? » (p. 695, traduction libre). C'est cette perspective qui est défendue où l'entretien, en remplacement du bâton de marche, ferait office de porte-voix servant à diffuser et à mettre en valeur le discours des jeunes.

La situation d'entretien peut être conçue, à la manière de Berg (2003), comme une scène théâtrale où un acteur performe devant une audience et où le discours devient une performance prenant place dans un contexte et selon certaines règles. Orbuch (1997) place les normes de la situation, l'acteur et l'audience comme aspects qui influencent la forme et le contenu des discours ou des récits (*accounts*) ainsi que leur acceptation dans une situation sociale spécifique. Il s'inspire aussi de Goffman qui place ces performances comme socialement construites pour une audience spécifique dans le but de maintenir une certaine identité sociale. Goffman (1967/1974, p. 9) introduit aussi l'idée de ligne de conduite qu'il définit comme « un canevas d'actes verbaux et non verbaux servant à exprimer [un] point de vue sur [une] situation » pour faire bonne figure et montrer une image de soi-même qui permet de ne pas « perdre la face ». Cette ligne de conduite, prenant place dans toute interaction face à face, est notamment influencée par les rôles que l'on occupe dans le monde social (le rapport de places, dirait Kerbrat-Orecchioni, 1990). En effet, le statut

des personnes interagissant est un des éléments qui influencent les stratégies mises en œuvre dans cette présentation de soi. Par exemple, la relation établie entre l'étudiant-chercheur que je représente et les jeunes interrogés amènera une ligne de conduite qui diffère de celle qui prendrait place entre deux interlocuteurs du même âge liés d'une forte amitié. Dans ce dernier cas, une « bonne figure » pourrait se construire autour d'actions valorisées par un groupe de pairs, comme des activités criminelles ou une consommation de substances, mais dévalorisées par le discours social dominant. Une telle ligne de conduite serait moins probable en situation d'entretien.

L'argument avancé ici est la possibilité de mettre à profit cette situation, où les jeunes adoptent une ligne de conduite qui vise à présenter une image positive de soi par des stratégies qu'ils jugent socialement acceptables en entretien, sans oublier la pertinence de rendre explicite, autant que possible, ce contexte d'interaction et la façon dont il influence l'interaction en lien avec l'objet d'étude. Cette ligne d'action qui réduit la possibilité que s'opère une présentation de soi se valorisant par des activités jugées socialement inadmissibles permet de voir les stratégies identitaires et de valorisation de soi à l'intérieur de règles de conduite, de règlements, de lois ou de normes sociales plus admises socialement. Considérant l'objet d'étude qu'est la résilience, il s'avère intéressant d'examiner ces stratégies qui pourraient être qualifiées de « socialement admissibles », car ce sont peut-être ces dernières qui rendraient davantage compte d'une stratégie d'adaptation « positive » comme aboutissement d'un processus de résilience. Le risque étant que les normes dominantes deviennent les normes adoptées, la richesse se situe dans une situation où prend place une négociation entre les normes dominantes et les normes et critères à partir desquels les jeunes définissent leur adaptation et satisfaction à l'égard de leur vie et de leur transition.

L'argument de mettre à profit cette propension à « garder la face » (Goffman, 1967/1974) ne vise pas à nier aussi les limites, évidemment présentes, parmi lesquelles peut se manifester un discours qui tend à présenter une satisfaction ou une adaptation positive sans arguments à l'appui. Cette situation rend compte d'un certain frein à la communication de l'expérience des jeunes vis-à-vis de leurs frustrations ou éléments d'insatisfaction. Un autre frein à la communication peut se situer dans une certaine censure vis-à-vis des éléments potentiellement importants et valorisants pour les jeunes, mais difficilement communicables à une personne, en l'occurrence moi-même qui suis probablement perçu comme le représentant de normes sociales dominantes. Une sensibilité au contexte d'entretien permet toutefois de tenir compte de ces limites dans l'analyse et l'interprétation.

Certains dénonceraient cette situation comme un « biais de désirabilité sociale » amenant la personne à occulter ou à modifier des éléments du « réel », posant ainsi la question du rapport entre le discours et une certaine réalité « objective ». Le projet étant ici de voir comment les jeunes expliquent leur adaptation dans une situation d'interaction, il est utile de voir comment ils s'adaptent *in situ* lors de l'entretien pour présenter une image positive de soi, en considérant les processus d'attribution de sens par lesquels ils objectivent leur réalité et qui leur permettent de trouver un rôle social positif. C'est donc la dimension symbolique qui établit, en appui à Savoie-Zajc (2003), le rapport entre le discours et une certaine réalité.

Pour explorer la façon dont les jeunes conceptualisent leur adaptation et expriment leur satisfaction en entretien, des éléments concrets de leur vie ont été abordés ainsi que leur rapport à ces éléments. L'intérêt de vouloir garder la face les a certainement amenés à privilégier les arguments liés à une adaptation positive au détriment de ce qui aurait fait voir une adaptation négative vis-à-vis d'une même situation. Par exemple, Julie – pseudonyme donné à une participante – aurait pu choisir de mettre l'accent sur ses difficultés de parcours scolaire pour faire référence à son adaptation, mais son choix a plutôt été de faire voir en quoi son adaptation reposait davantage sur le succès qu'elle a eu à vaincre ses peurs de se réinscrire à l'école et de s'exprimer devant la classe. L'argument n'est pas d'affirmer que tous les jeunes interrogés se sont systématiquement présentés positivement dans chacun des domaines de vie explorés, mais que cette propension à répondre positivement peut être vue comme une force au lieu d'un biais. Danny, par exemple, qui se dit insatisfait de sa situation à l'égard de ses études et « pas capable de [s']adapter à l'école », cherchera malgré cela à vouloir présenter une image avec laquelle il sera confortable par rapport à son adaptation générale, image qui sera construite selon des normes et critères qui lui sont propres. Ainsi, le fait de ne pas être en prison devient un critère d'adaptation et d'accomplissement, voire de résilience, sur lequel il construit une image positive de lui-même étant donné le succès à avoir échappé à des activités criminelles qui l'auraient amené en prison.

Anderson et Snow (2001) illustrent l'utilité d'une telle perspective interactionniste pour étudier la façon dont les acteurs négocient une situation potentiellement stigmatisante. Ils font un parallèle entre leur travail sur l'itinérance et l'œuvre de Goffman, *Asiles (Asylums)*, 1961), pour souligner les stratégies de gestion du stigmaté que les personnes en situation d'itinérance mettent en œuvre par un « travail identitaire » qui détourne l'identité négative attribuée par d'autres pour construire un sens positif de soi. Ce travail prend forme dans un contexte d'interaction où peuvent se manifester des interactions

avec leur groupe d'appartenance qui partage les caractéristiques par lesquelles ils sont stigmatisés (un « intragroupe ») ou par rapport à un « extragroupe » ne partageant pas ces caractéristiques.

Le contexte d'interaction devient donc important et utile pour comprendre les significations. La clarification du contexte qui « biaise », pour qui défend la possibilité d'être neutre, ou plutôt qui oriente et donne sens à la subjectivité et à l'intersubjectivité, permet de situer un discours sur le social. L'accent a été mis ici sur le contexte d'entretien lui-même, mais le contexte d'interaction plus large est tout aussi important. Situer, par exemple, le témoignage de Danny selon le groupe social avec qui il interagit permet de soulever les normes de ce groupe sur la base desquelles il construit une rationalisation de l'adaptation. Les interactions entre Danny et les institutions responsables de l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse témoignent de l'influence du contexte politique et législatif; elles seraient des pistes à explorer car rendant compte des liens entre le « micro » et le « macro ».

En conclusion, élargir les horizons : perspective interactionniste, justice sociale et intervention

La présente contribution a donné un exemple de ce que peut apporter une perspective interactionniste au concept de résilience pour jeter un éclairage différent sur un objet largement étudié. En effet, cette perspective permet une plus grande sensibilité au contexte de l'acteur et au respect de son point de vue dans le but d'apporter une contribution originale aux théories qui gravitent autour du concept de résilience. Ce sont les implications méthodologiques de cet éclairage différent qui ont été privilégiées comme contribution à une réflexion plus large sur l'apport d'une perspective interactionniste à la recherche qualitative. Ces implications sont aussi pertinentes pour des recherches orientées vers la justice sociale et l'intervention sociale.

Nelson et Prilleltensky (2005) font valoir la place des gens avec moins de pouvoir, dans un programme de recherche, en défendant que leur donner une voix et défendre leurs valeurs est susceptible d'amener un changement social, contrairement à la défense du point de vue des gens en situation de pouvoir qui risque de perpétuer le *statu quo*. Dans la lignée des travaux de plusieurs interactionnistes qui se sont intéressés à des populations désavantagées ou victimes d'exclusion sociale comme les fumeurs de marijuana chez Becker (1963/1985), les internés psychiatriques chez Goffman (1961) ou les itinérants chez Anderson (1923), il convient de fournir une grille de lecture du monde social pertinente pour les recherches avec des populations exclues se trouvant au bas de la hiérarchie sociale. Cette grille est utile pour les disciplines, comme la psychologie communautaire ou le travail social, qui affirment des valeurs de

justice sociale en voulant nourrir les interventions et le changement social. La conception de l'acteur défendue permet de donner une voix à ces populations dont le point de vue est trop souvent exclu des structures décisionnelles et des recherches scientifiques. Sur le plan méthodologique, cette conception exige des outils qui visent à éviter l'imposition de normes sociales et qui amènent à repenser ces normes en fonction de l'acteur, et cela, en concordance avec le « cadre paradigmatique de la psychologie communautaire » élaboré par Le Bossé et Dufort (2001) et la valeur de respect de la diversité que ces auteurs associent à cette discipline.

Prendre position pour une catégorie d'acteurs défavorisés socialement va de pair avec un rejet de la possibilité de faire de la recherche en dehors de l'influence qu'exercent des croyances personnelles ou politiques. Becker (1967) défend ce rejet en posant la question de la neutralité, et ce, non pas en se demandant si nous devrions ou non prendre position en recherche, mais plutôt pour *qui* devrions-nous prendre position. Le choix d'étudier des populations désavantagées selon une perspective interactionniste permet d'affirmer des valeurs de justice sociale en valorisant les logiques d'action des gens issus de cette population. De plus, le rôle joué par l'acteur dans une recherche adoptant une perspective interactionniste permet de justifier son point de vue dans les écrits scientifiques et de lui redonner ainsi un certain pouvoir, luttant contre ce que Bourdieu (1980) nomme le « racisme de l'intelligence » qui représente « ce par quoi les dominants visent à produire [...] une justification de l'ordre social qu'ils dominent » (p. 264)⁶.

Quant à la volonté de nourrir l'intervention sociale par la recherche, une perspective interactionniste permet de ne pas forcer les gens à cadrer dans un modèle de société imposé en restant sensible aux différentes stratégies d'action qui permettent de se valoriser socialement. Dans le cas de la résilience elle permet d'éviter un danger exprimé par Bottrell (2009) : celui que les pouvoirs publics tirent avantage d'un cadre normatif à la résilience en définissant le succès en fonction de la contribution économique de la personne avant le bien-être collectif des communautés désavantagées. Une telle perspective contribue aussi à faire ressortir des éléments de réflexion pour adapter l'intervention à ce qui est important pour l'acteur et non l'inverse. Anderson et Snow (2001) argumentent la pertinence d'une perspective interactionniste pour mieux comprendre les inégalités sociales dans la façon dont elles se manifestent au quotidien et à un niveau plus « micro », de façon à déplacer l'angle d'analyse en sociologie qui est le plus souvent « macro ». Dans le champ de la psychologie, ce n'est pas le manque d'intérêt sur les aspects microsociaux qui appelle une perspective interactionniste pour étudier les inégalités sociales,

mais plutôt la nécessité d'amener une alternative au regard déterministe et normatif qui domine les écrits scientifiques dans ce champ.

Cette alternative qui vise à comprendre la perspective des acteurs pose cependant des défis importants, dont celui, abordé dans la présente contribution, qui consiste à réduire l'influence de préconceptions ou d'un cadre théorique trop étroit dans une recherche. L'idée de mettre en relation deux systèmes de normes, celui des normes importantes pour les acteurs et celui des normes sociales dominantes, par la façon dont ils sont négociés par les acteurs amène à devoir aussi négocier la façon dont ces deux systèmes normatifs sont explorés dans la recherche. Cette négociation doit se faire en lien avec la conception des acteurs suggérée par la perspective interactionniste compréhensive adoptée qui demande de laisser une place importante à leur façon de concevoir le monde. La thèse doctorale se poursuivant, l'objectif est d'apporter des résultats et conclusions allant en ce sens.

Notes

¹ Des remerciements doivent être faits à Serge Desgagné, Marguerite Lavallée et Joëlle Morrissette (responsable de ce numéro), pour leur contribution à ma réflexion ou leurs commentaires sur des versions précédentes de ce texte.

² Plusieurs font référence à l'« École » de Chicago. Chapoulie (2004) et Becker (1999) préfèrent « tradition », un choix reconduit ici.

³ Il s'agit d'une loi québécoise (Québec, 2009), mais les études citées rendent compte d'un contexte comparable dans différents pays.

⁴ Les nombreuses études empiriques publiées en anglais s'insèrent dans un champ d'études commun et ont évolué parallèlement. Dans la francophonie, Cyrulnik est connu pour ses conférences et par la publication de livres sur la résilience, dont *Un merveilleux malheur* (2002) dans lequel il réfère à la résilience comme une « capacité » (p. 5). Sa réflexion ne se base pas sur les nombreux travaux empiriques publiés dans le domaine. C'est pour cette raison que je me réfère à la littérature anglo-saxonne dans cet article, même si elle a aussi influencé certains articles francophones.

⁵ Un exemple est celui d'obéissance à des règles ou des lois en opposition à leur transgression chez Roisman, Masten, Coatsworth et Tellegen (2004).

⁶ Larochelle et Désautels (2007) proposent aussi des modes de description et d'explication luttant contre le « racisme de l'intelligence » et soutenant une révision de la hiérarchie sociale de production des connaissances.

Références

Anderson, L., & Snow, D. A. (2001). Inequality and the self: exploring connections from an interactionist perspective. *Symbolic Interaction*, 24, 395-406.

- Anderson, N. (1923). *The hobo : the sociology of the homeless man*. Chicago (IL) : University of Chicago Press.
- Becker, H. S. (1967). Whose side are we on? *Social Problems*, 14, 239-247.
- Becker, H. S. (1985). *Outsiders : études de sociologie de la déviance* (trad. J.-P Briand & J.- M. Chapoulie). Paris : A.- M. Métailié. (Ouvrage original publié en 1963).
- Becker, H. S. (1998). *Tricks of the trade : how to think about your research while you're doing it*. Chicago, IL : University of Chicago Press.
- Becker, H. S. (1999). The Chicago School, so-called. *Qualitative Sociology*, 22, 3-12.
- Becker, H. S. (2007). *Writing for social scientists : how to start and finish your thesis, book, or article* (2^e éd.). Chicago, IL : University of Chicago Press.
- Berg, B. L. (2003). A dramaturgical look at interviewing. Dans B. L. Berg (Éd.), *Qualitative research methods for the social sciences* (5^e éd.) (pp. 75-119). Boston : Pearson.
- Berridge, D. (2007). Theory and explanation in child welfare : education and looked-after children. *Child & Family Social Work*, 12, 1-10.
- Blumer, H. (1969). *Symbolic interactionism : perspective and method*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall.
- Bottrell, D. (2007). Resistance, resilience and social identities : reframing 'problem youth' and the problem of schooling. *Journal of Youth Studies*, 10, 597-616.
- Bottrell, D. (2009). Understanding 'marginal' perspectives : towards a social theory of resilience. *Qualitative Social Work*, 8, 321-339.
- Bourdieu, P. (1980). *Questions de sociologie*. Paris : Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P., Chamboredon, J.- C., & Passeron, J.- C. (2005). *Le métier de sociologue : préalables épistémologiques* (5^e éd.). Berlin : Mouton de Gruyter.
- Cefai, D., & Quéré, L. (2006). Introduction. Naturalité et socialité du self et de l'esprit. Dans G. H. Mead (Éd.), *L'esprit, le soi et la société* (pp. 3-90). Paris : Presses Universitaires de France.
- Chapoulie, J.- M. (2004). Using the history of the Chicago tradition of sociology for empirical research. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 595, 157-167.

- Charmaz, K. (2003). Grounded theory. Dans M. S. Lewis-Beck, A. Bryman, & T. F. Liao (Éds), *The sage encyclopedia of social science research methods* (pp. 440-444). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Corcuff, P. (2007). *Les nouvelles sociologies. Entre le collectif et l'individuel*. (2^e éd.). Paris : Armand Colin.
- Coulon, A. (1997). *L'école de Chicago*. (3^e éd.). Paris : Presses Universitaires de France.
- Courtney, M. E., & Dworsky, A. (2006). Early outcomes for young adults transitioning from out-of-home care in the USA. *Child & Family Social Work, 11*, 209-219.
- Cyrulnik, B. (2002). *Un merveilleux malheur*. Paris : Odile Jacob.
- Daining, C., & DePanfilis, D. (2007). Resilience of youth in transition from out-of-home care to adulthood. *Children and Youth Services Review, 29*, 1158-1178.
- De Bruyne, P., Herman, J., & de Schoutheete, M. (1974). *Dynamique de la recherche en sciences sociales : les pôles de la pratique méthodologique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- De Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain. *Enquête. Les terrains de l'enquête*, 1, 71-112. Repéré à <http://enquete.revues.org/document263.html>.
- Fontana, A., & Frey, J. H. (2005). The Interview : from neutral stance to political involvement. Dans N. K. Denzin, & Y. S. Lincoln (Éds), *Handbook of qualitative research* (3^e éd.) (pp. 695-727). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Gagné, M.-H. (2007, Avril). *Interdépendance des rôles de victime et d'agresseur chez les jeunes en difficulté : résultats préliminaires*. Communication présentée à la Journée de la recherche du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire, Québec.
- Garfinkel, H. (1967). *Studies in ethnomethodology*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall.
- Glaserfeld, E. von (1994). Pourquoi le constructivisme doit-il être radical? *Revue des sciences de l'éducation, 20*, 21-27.
- Goffman, E. (1961). *Asylums : essays on the social situation of mental patients and other inmates*. Chicago, IL : Aldine.

- Goffman, E. (1974). Perdre la face ou faire bonne figure? Dans E. Goffman (Éd.), *Les rites d'interaction* (trad. A Kihm) (pp. 9-42). Paris : Éditions de Minuit. (Ouvrage original publié en 1967).
- Harris, S. R. (2010). *What is constructionism? Navigating its use in sociology*. Boulder, CO : Lynne Rienner.
- Hines, A. M., Merdinger, J., & Wyatt, P. (2005). Former foster youth attending college : resilience and the transition to young adulthood. *American Journal of Orthopsychiatry*, 75, 381-394.
- Jackson, S., & Martin, P. Y. (1998). Surviving the care system : education and resilience. *Journal of Adolescence*, 21, 569-583.
- Jahnukainen, M. (2007). High-risk youth transitions to adulthood : a longitudinal view of youth leaving the residential education in Finland. *Children and Youth Services Review*, 29, 637-654.
- Kelle, U. (2005). 'Emergence' vs. 'forcing' of empirical data? A crucial problem of 'Grounded theory' reconsidered. *Forum : Qualitative Social Research*, 6(2). Repéré à <http://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:0114-fqs0502275>.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales*. Paris : Armand Colin.
- Larochelle, M., & Désautels, J. (2007). On Ernst von Glasersfeld's contribution to education : one interpretation, one example. *Constructivist Foundations*, 2, 90-97.
- Latour, B. (1989). *La science en action* (trad. M. Biezunski). Paris : La Découverte. (Ouvrage original publié en 1987).
- Le Bossé, Y., & Dufort, F. (2001). Le cadre paradigmatique de la psychologie communautaire : vers une épistémologie du changement social. Dans F. Dufort, & J. Guay (Éds), *Agir au cœur des communautés : la psychologie communautaire et le changement social* (pp. 33-74). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Le Breton, D. (2004). *L'interactionnisme symbolique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Luthar, S. (2006). Resilience in development : a synthesis of research across five decades. Dans D. Cicchetti, & D. J. Cohen (Éds), *Developmental psychopathology, Vol 3 : risk, disorder, and adaptation* (2^e éd.) (pp. 739-795). Hoboken, NJ : John Wiley & Sons.

- Luthar, S., & Brown, P. J. (2007). Maximizing resilience through diverse levels of inquiry : prevailing paradigms, possibilities, and priorities for the future. *Development and Psychopathology, 19*, 931-955.
- Luthar, S., & Cicchetti, D. (2000). The construct of resilience : implications for interventions and social policies. *Development and Psychopathology, 12*, 857-885.
- Luthar, S., Cicchetti, D., & Becker, B. (2000). The construct of resilience : a critical evaluation and guidelines for future work. *Child Development, 71*, 543-562.
- Luthar, S., Sawyer, J., & Brown, P. (2006). Conceptual issues in studies of resilience : past, present, and future research. *Annals of the New York Academy of Sciences, 1094*, 105-115.
- Masten, A. (2001). Ordinary magic : resilience processes in development. *American Psychologist, 56*, 227-238.
- Masten, A., & Obradovic, J. (2006). Competence and resilience in development. *Annals of the New York Academy of Sciences, 1094*, 13-27.
- Morrisette, J. (2010). Une perspective interactionniste : un autre point de vue sur l'évaluation des apprentissages. *SociologieS*. Repéré à <http://sociologies.revues.org/index3028.html>
- Nelson, G., & Prilleltensky, I. (2005). *Community psychology : in pursuit of liberation and well-being*. New York : Palgrave Macmillan.
- Orbuch, T. L. (1997). People's accounts count : the sociology of accounts. *Annual Review of Sociology, 23*, 455-478.
- Prilleltensky, I. (2001). Value-based praxis in community psychology : moving toward social justice and social action. *American Journal of Community Psychology, 29*, 747-778.
- Québec (2009). *Loi sur la protection de la jeunesse*. Québec : Éditeur officiel du Québec.
- Roisman, G., Masten, A., Coatsworth, J., & Tellegen, A. (2004). Salient and emerging developmental tasks in the transition to adulthood. *Child Development, 75*, 123-133.
- Rutter, M. (2000). Resilience reconsidered : Conceptual considerations, empirical findings, and policy implications. Dans J. P. Shonkoff, & S. Meisels (Éds), *Handbook of early intervention* (pp. 651-681). Cambridge, UK : Cambridge university Press.

- Rutter, M. (2006). Implications of resilience concepts for scientific understanding. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 1094(1), 1-12.
- Savoie-Zajc, L. (2003). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (4^e éd.) (pp. 293-316). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Stein, M. (2006). Young people aging out of care : the poverty of theory. *Children and Youth Services Review*, 28, 422-434.
- Strauss, A. L. (1992). *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*. Paris : L'Harmattan.
- Ungar, M. (1995). *A naturalistic study of the relationship between the process of empowerment and mental health during adolescence* (Thèse de doctorat inédite). Wilfrid Laurier University, Waterloo, ON, Canada.
- Ungar, M. (2001). The social construction of resilience among 'problem' youth in out-of-home placement : a study of health-enhancing deviance. *Child & Youth Care Forum*, 30, 137-154.
- Ungar, M. (2003). Qualitative contributions to resilience research. *Qualitative Social Work : Research and Practice*, 2, 85-102.
- Ungar, M. (2004). A constructionist discourse on resilience : multiple contexts, multiple realities among at-risk children and youth. *Youth & Society*, 35, 341-365.
- Ungar, M. (2005). Pathways to resilience among children in child welfare, corrections, mental health and educational settings : navigation and negotiation. *Child & Youth Care Forum*, 34, 423-444.
- Ungar, M. (2008). Resilience across cultures. *British Journal of Social Work*, 38, 218-235.

Christian Macé est doctorant à l'École de psychologie de l'Université Laval. Sa thèse en cours s'inscrit en psychologie communautaire et s'intéresse à de jeunes adultes qui ont reçu de nombreux services en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse. Plus largement, il s'intéresse aux populations souvent exclues socialement. Son parcours doctoral l'a amené à s'intéresser aux méthodes qualitatives ainsi qu'à certains de leurs fondements épistémologiques et théoriques. Ses intérêts pour le constructivisme comme positionnement épistémologique, pour les approches (socio)constructivistes en sociologie, pour l'interactionnisme symbolique et pour la tradition de Chicago sont nés de leur compatibilité avec les objectifs de la psychologie communautaire qui visent à combiner recherches scientifiques, justice sociale et changement social.